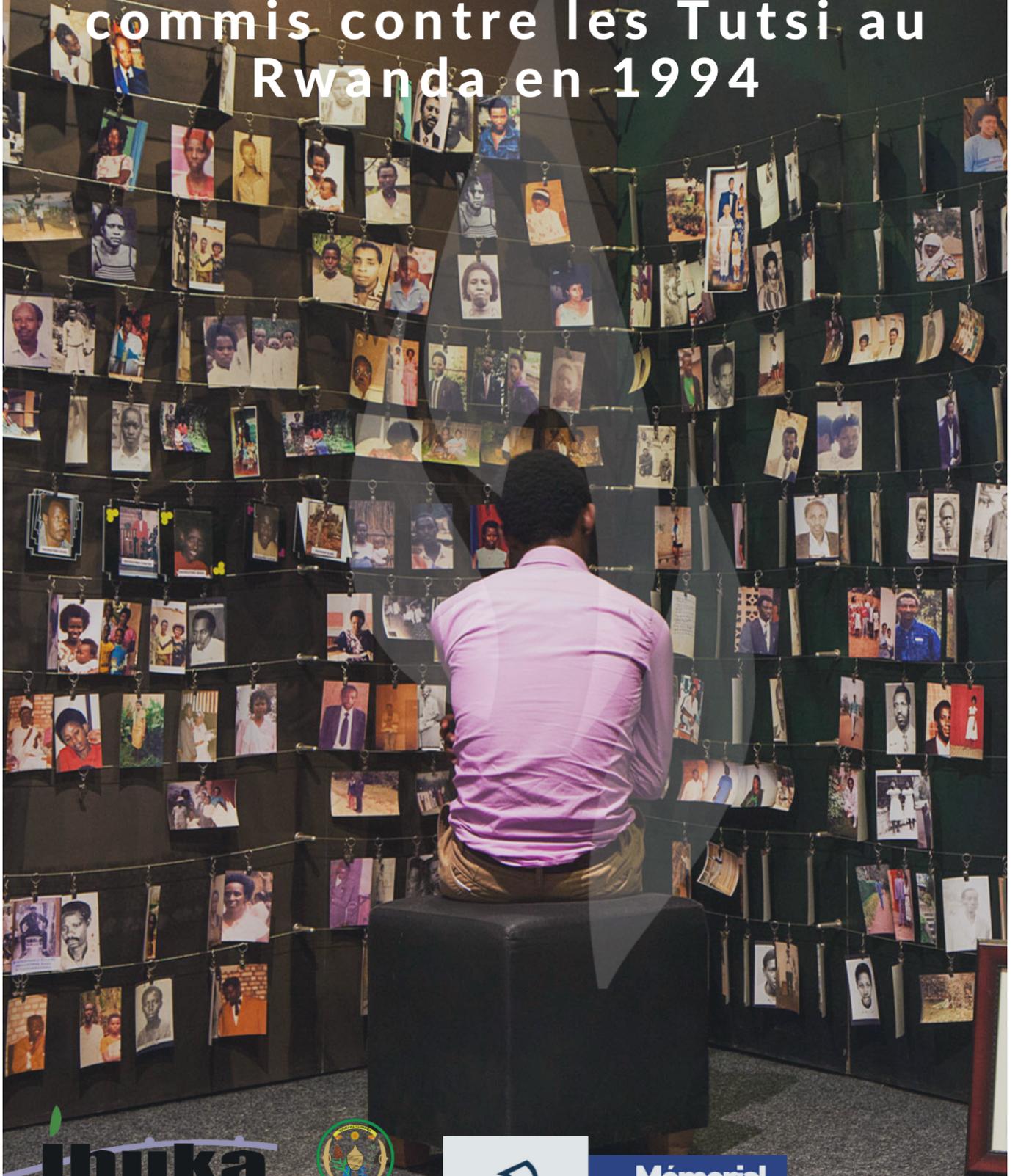


# **Invitation à la 28ème commémoration du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994**

21 mars 2022

# Invitation à la 28ème commémoration du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994



À l'occasion de la 28ème commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, Ibuka France , en partenariat avec la Mairie de Paris, le Mémorial de la Shoah et l'Ambassade du Rwanda en France, vous convie aux cérémonies du souvenir, le 7 avril 2022, ainsi qu'à l'ensemble des événements programmés jusqu'en Mai 2022. Ces différents moments seront autant d'occasions de manifester un soutien aux rescapé-es du génocide contre les Tutsi, ainsi qu'à leurs familles. Votre présence à nos côtés renforce notre détermination à transmettre cette mémoire.

## **1- A Paris à 13h45**

**Adresse:** Au jardin de la Mémoire au 153, avenue de Choisy , 75013 Paris.

Métro : Tolbiac ou Place d'Italie

**Musique d'accueil : IBUKA » – « Souviens-toi »**

▪ **de 14h à 16h00 : Cérémonie de commémoration**

- Prises de paroles des personnalités et dépôt des gerbes de fleurs.
- Cette cérémonie sera diffusée en direct sur les réseaux sociaux d'Ibuka France:

1. **Facebook:** <https://fb.me/e/1FNWANYhA>

2. **Youtube :** à venir

▪ **de 17h00 à 18h00 : Recueillement et dépôt de gerbes de fleurs à la stèle au Père Lachaise.**

**Entrée : 71, rue des Rondeaux, 88ème Division, allée des Fédérés 75020 Paris**

## **2- Veillée commémorative**

Elle est fixée au **9 avril 2022 de 18h à 23h00** à l'adresse:

**USIC, 18, rue de Varenne , 75007 Paris**

- **Métro** : Rue du Bac (ligne 12) ou Sèvres Babylone (lignes 10 et 12)
- **Bus** : 39, 70, 63, 68, 69, 84, 87, 94, 83

L'invitation ainsi que le programme national à date sont joints [ici](#) et [ICI](#)

### **3- A Bordeaux le 7 avril 2022**

**Cérémonies publiques avec le concours de villes de Bordeaux et de Bègles :**

- **Bordeaux à 11h30 sur Pont de pierre** : sur le trottoir Nord-Ouest côté Porte de Bourgogne
- **Bègles : à partir de 16h à l'Espace Jean Vautrin** : Mémorial de l'Homme Debout.

### **4- A Lyon le 7 avril 2022**

La commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 se déroulera **sur la Place Antonin Poncet 69002 Lyon dans le 2ème arrondissement, dès 16h45**, en présence du Maire de Lyon, des élus, et des représentants d'autres institutions (métropole de Lyon, préfecture du Rhône, région Auvergne-Rhône-Alpes,) et associations partenaires. Un groupe de collégiens du collège Raoul DUFY de Lyon y participera.

### **5- A Toulouse le 7 avril 2022**

- **à 1700** : Cérémonie devant la stèle commémorative du génocide des Tutsi du jardin Raymond VI, 76 allées Charles de Fitte – Toulouse
- **à 17h20** : Dépôt de gerbes par les associations partenaires, le Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, le président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, la présidente du Conseil régional Occitanie, le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne (ou son représentant).

## le 10 Avril 2022 avec le Mémorial de la Shoah

### **Actualité des procès après le TPIR : Constat, enjeux et perspectives**

Le génocide et les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. En 1995 est créé le Tribunal pénal international chargé de juger les auteurs des crimes contre l'humanité commis sur le territoire du Rwanda. Aujourd'hui, les pays membres de l'ONU ont commencé à juger les auteurs du génocide des Tutsi présents sur leur territoire. Il faut pour ce faire, identifier les suspects, les localiser, et réunir les preuves à leur encontre. A ce jour, cette partie essentielle à l'action de la justice est assumée par les organisations de la société civile. Quels sont les procès qui ont été conduits en France ? Quels sont ceux en préparation ?

### **14h : Rencontre : Traduire en justice les génocidaires rwandais présumés installés en France**

Les engagements politiques, l'implication des juges d'instruction et des gendarmes enquêteurs, permettent que se tiennent aujourd'hui plusieurs procès, tandis que de nombreuses procédures judiciaires sont également à l'instruction. Le premier bilan du travail de la justice en France fait apparaître le rôle considérable de la société civile pour identifier les suspects, convaincre le tribunal de l'importance des dossiers et de l'obligation d'instruire, mais également identifier les témoins, acteurs clef dans les procès pour génocide, et les convaincre de témoigner.

En présence de **Dafroza Mukarumongi-Gauthier**, co-fondatrice du CPR (Collectif des parties civiles pour le Rwanda), **Alain Gauthier**, président du CPR, **Alexandre Kiabski**, avocat pour le CPR.

**Animée par Marcel Kabanda, historien**

## Je participe

### **16h30: rencontre: Les archives judiciaires sources d'histoire**

L'obligation de réprimer n'a pas pour seul but de punir. Son objectif est de réparer la destruction que l'on n'a pas été capable d'empêcher : réparer l'infraction à la loi, réparer les dommages causés aux individus ou aux communautés victimes de l'infraction. Les auteurs du génocide détruisent les vies et les sources. Peut-on, sur la base des sources judiciaires, appréhender les processus génocidaires, identifier les acteurs et la manière dont ils se sont organisés pour dérouler le plan d'extermination d'une partie de leurs administrés ou de leurs compatriotes ?

**Ornella Rovetta**, enseignante-chercheuse à l'Université Saint-Louis et l'Université Libre de Bruxelles, et **Timothée Brunet-Lefèvre**, doctorant au Centre d'Etudes sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA) et à l'EHESS.

Animée par **Stéphane Audoin-Rouzeau**, directeur d'études de l'EHESS, directeur du CESPRA

## JE PARTICIPE

**Samedi 16 avril 2022**

**11h30** : Commémoration à Cluny pour les 11 ans de la stèle inaugurée le 9 avril 2011.

- Dépôt de gerbes de fleurs devant la stèle en présence des élus locaux
- Témoignages des rescapés sur l'importance des lieux de mémoire dans la perpétuation de la mémoire du génocide des Tutsi en France,
- Témoignage d'un-e habitant-e de Cluny qui pourrait raconter ce qu'apporte la stèle sur sa connaissance ou

compréhension du génocide des Tutsi.

- La cérémonie sera suivie par une soirée culturelle rwandaise.

## **Jeudi le 21 Avril 2022 à 19h avec le Mémorial de la Shoah**

**Projection-rencontre: Le silence des mots**, documentaire de Michael Sztanke et Gaël Faye

*France, Rwanda, documentaire, 60 min, Arte G.E.I.E, Babel Doc, Iyugi, 2022.*

Concessa, Marie-Jeanne et Prisca affirment avoir été violées par des soldats français de l'opération Turquoise, intervention militaire visant à mettre fin aux combats et au génocide des Tutsi. Elles ont porté plainte en 2004 et 2012. Alors que l'instruction est au point mort, les réalisateurs récoltent et libèrent avec pudeur et délicatesse la parole de ces femmes qui racontent, sur les lieux du génocide et des crimes, les violences subies. La projection sera suivie d'une table ronde sur les violences ultimes commises contre les femmes en temps de guerre et de génocide.

En présence du **réalisateur**, de **Véronique Nahoum-Grappe**, anthropologue IIAC- EHESS, et **Rémi Korman**, historien, chargé de cours à l'université de l'Ouest (Angers). Animée par **Violaine Baraduc**, réalisatrice et anthropologue.

## **JE PARTICIPE**

**Vendredi le 13 Mai 2022 de 14h00 à 18h00 – en partenariat avec la Mairie de Paris**

### **Inauguration de la place Aminadabu BIRARA et Conférence**

En novembre 2021, la ville de Paris a pris la décision de dénommer une place du 18ème arrondissement de la capitale française au nom d'Aminadabu BIRARA. Survivant des massacres

de 1959, 1962, 1963 et 1973, BIRARA a organisé la résistance contre les génocidaires qui menaient des attaques meurtrières contre les Tutsi réfugiés sur la chaîne de montagne de Bisesero. Pendant plus d'un mois, grâce à son courage et sa stratégie, les Basesero ont tenu en échec les tueurs encadrés par les autorités locales. Il a été tué en juin 1994 à l'âge de 68 ans.

L'inauguration de la place sera précédée d'une conférence sur l'histoire de la résistance à Bisesero et du rôle de l'espace public dans la conservation de la mémoire et sa transmission.

**14h00 à 17h00** – Conférence à la Mairie du 18ème arrondissement de Paris

**17h45** – Inauguration de la Place Aminadabu BIRARA par la Maire de Paris Anne Hidalgo en présence du Maire du 18ème arrondissement, des élus et des partenaires.

**Dimanche le 15 Mai 2022 avec le Mémorial de la Shoah**

### **14h Témoignages**

A l'occasion de la publication de *Rwanda, un deuil impossible. Effacement et traces*, de Dady de Maximo Mwicira-Mitali, Classique Garnier, 2021, et de *Cahiers de Mémoire, Kigali, 2019*, sous la direction de Florence Prudhomme, Classique Garnier, 2020.

En 1994, Dady de Maximo Mwicira-Mitali a douze ans. Le 25 avril, sa vie s'effondre. Jusqu'alors, il ne connaissait d'autre péril que celui que sa mère encore enfant avait encouru en 1973. Dans le désastre du génocide des Tutsi, il subit à son tour le pire et découvre le sort des milliers de Tutsi suppliciés et noyés dans les rivières du Rwanda.

Repêchés dans le lac Victoria en Ouganda, leurs corps où demeurent encryptées leurs paroles et leur histoire portent la trace de souffrances et de tortures innommables.

« En 1994, la parole a tué au Rwanda ». Les symptômes traumatiques sont aussitôt apparus. Ils ont duré des mois et des années. Ce dont ils témoignaient s'insère aujourd'hui dans le récit que délivrent les rescapés pour comprendre et transmettre leur histoire, l'histoire du génocide, en participant à l'expérience inédite de l'Atelier de mémoire, à Kigali. La parole s'étaye sur la mémoire et reconstruit leur vie, elle réinscrit l'horreur dans une chronologie et une spatialisation que la logique traumatique avait détruites.

En présence de **Dady de Maximo Mwicira-Mitali**, **Marie-Claire Mukamitali**, **Spéciose Mukayiranga**, auteure du *Cahier de mémoire* « Pourquoi tant de haine », **Florence Prudhomme**, présidente de Rwanda-avenir et **Dafroza Mukarumongi-Gauthier**, co-fondatrice du CPR (Collectif des parties civiles pour le Rwanda)

Animée par **Esther Mujawayo**, sociologue, psychothérapeute, écrivaine, cofondatrice de l'association AVEGA.

**Dimanche le 15 Mai 2022 à Chalette en partenariat avec la Mairie**

**A 11h00** : Commémoration à Chalette autour du monument pour la mémoire des victimes du génocide contre les Tutsi au Rwanda, une marche de la Mémoire qui s'achèvera par un pique-nique aux abords du Lac de Chalette.

**Samedi 29 octobre 2022 à Niort**

Cérémonie du 20ème anniversaire de la création d'Ibuka France (29 octobre 2022) : programme à définir